

Le Journal De DRAP



Juillet 2015 - JDD N°36

Plateau Tercier

NON A LA PRISON A DRAP





À l'honneur

Les récompensés du 14 juillet



Après le rappel du sens de la fête nationale, le dépôt de gerbes au monument aux morts et le désormais incontournable hommage aux 86 victimes de l'attentat de Nice en 2016, la fête nationale du 14 juillet est l'occasion pour Robert NARDELLI de mettre à l'honneur les bacheliers qui ont obtenu la Mention « Très Bien » au Baccalauréat et les Médaliés du Travail. Ainsi, le Maire de DRAP a félicité Thomas BONNIEC, en Terminale au Lycée Goscinny à Drap. Il lui a remis un bon cadeau de 50 € et lui a souhaité réussite et bonheur dans la suite de ses études, qui se poursuivront en classe préparatoire aux grandes écoles Section Technologique et Science Industrielle. Il a rendu hommage au dévouement au sein de leur entreprise de Christian MICHEL (Médaille Grand Or, 40 ans chez Keolis Baie des Anges), Christine BACCHIALONI (Médaille Grand Or, 40 ans chez SPADA et TP SPADA), Sophie DALBOS (Médaille d'argent, 20 ans au Centre Lacassagne) et Yvette MANA (Médaille d'Argent, 20 ans en Mairie de DRAP). Félicitations à tous !

GRAND LANCEMENT À DRAP

Nouvel envol, nouvelle vie...



- Du 2 au 4 pièces
- Architecture contemporaine
- Construction éco-responsable
- Jardins et espaces verts

**REMISE IMMÉDIATE
-1000 €*
PAR PIÈCE**
SUR PRÉSENTATION
DE CE JOURNAL

2 pièces
à partir de

140 000 €
stationnement inclus
(lot B01)

3 pièces
à partir de

219 000 €
stationnement inclus
(lot C01)

ESPACE DE VENTE
30, AVENUE JEAN MOULIN - 06340 DRAP
07 79 59 63 31

www.terranova-drap.fr



SAGEC
nous l'imaginons, vous le vivez

www.sagec.fr

Quoi de neuf?



L'édito du Maire



Chères Drapoises, Chers Drapois,
À Drap, le début d'été n'est pas synonyme de «farniente». À Drap, mon équipe et moi-même restons actifs. Tout d'abord parce que les festivités de notre fête patronale sont pour nous l'un des moments clé de l'année, pendant lesquels nous partageons des moments privilégiés avec les Drapois, mais aussi avec les employés municipaux. Ils réalisent un travail formidable pour que la population soit accueillie dans les meilleures conditions. Malgré le mauvais temps, les Drapois sont venus en masse profiter de la soirée dansante du Comité des fêtes, rendre hommage aux Drapois Morts pour la France, participer à la zumba géante de l'OMJCL, faire vivre la tradition du feu de la Saint-Jean et écouter les projets de DRAP. Parmi mes promesses pour 2018 figurait le commencement de la réfection de l'école de La Condamine. Je suis heureux de vous annoncer qu'ils ont commencé. Quant au réaménagement du centre village, il continue avec la mise en place d'arrêts minute et de places réservées pour les personnes à mobilité réduites. Les travaux de réhabilitation de la voirie ont aussi commencé dans de nombreux quartiers des collines. Il nous faut sans cesse veiller à votre bien-être et à la protection du patrimoine de notre commune. C'est pourquoi la révision générale du PLU est lancée. Il y a quelque semaines, nous avons appris que l'un des joyaux de DRAP, le Plateau Tercier était menacé de disparition. A la place des hectares de verdure, Madame la Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Nicole BELLOUBET veut y construire une prison. Nous nous y opposons fortement et nous avons encouragé tous les élus de la Vallée du Paillon à en faire de même. Le 7 juillet, ils étaient à vos côtés pour protester. Nous nous battons et nous emploierons tous les recours pour empêcher ce projet. Je remercie ceux qui étaient présents et qui ont déjà signé la pétition, j'invite les autres Drapois à en faire de même. Un autre rassemblement est prévu le 9 septembre. Je vous souhaite de passer néanmoins de bonnes vacances. En votre absence et comme en toutes circonstances, nous veillons au respect de notre commune.

Robert Nardelli

Les Drapois commémorent...



Sommaire

La Municipalité sur tous les fronts
«Du côté de chez nous»
p. 4-5

Le village en fête
«Du côté de chez nous»
p. 6-7

Les soirées estivales ont débuté
«Place à la culture»
p. 10

La réfection de la voirie a commencé
«Infos travaux»
p. 13

Le Plateau Tercier en danger...

En visite à DRAP, la Ministre de la Justice a déclaré que le Plateau Tercier était le meilleur endroit dans le département pour construire la nouvelle prison du secteur. Le 7 juillet, élus et résidents de la Vallée se sont rassemblés pour protester. Un autre rassemblement organisé par l'Association communale de protection de DRAP est prévu le 9 septembre.



Non à la prison !

Suite aux déclarations de la Ministre de la Justice concernant l'implantation d'une prison au Plateau Tercier, Robert Nardelli, Maire de Drap, a exprimé son refus de voir quel que projet que ce soit sur le Plateau Tercier. Le 7 juillet, il a convié élus et habitants de la Vallée du Paillon à un rassemblement citoyen organisé par l'Association communale de protection rurale de DRAP. Francis Tujague, Conseiller départemental et Maire de Contes s'est exprimé avant de laisser la parole à Maurice Lavagna, Président de la Communauté de Communes du Pays des Paillons et Maire de BERGE-LES-ALPES puis à Robert Nardelli. Tous trois ont souligné le caractère exceptionnel du patrimoine environnemental du Plateau Tercier. «*Nous nous battrons jusqu'au bout pour préserver ce site. Merci à tous de votre présence* » a assuré le Maire de DRAP avant d'entonner la Marseillaise.



Le mouvement de protestation a attiré de nombreux maires de la Vallée et leur Conseil municipal et plus de 600 personnes. Tous ont signé la pétition mise en place pour l'occasion. De nombreux médias, à l'image de Nice-Matin, France Télévisions et France Bleu Azur étaient présents pour relayer le message des participants.



Une pétition pour refuser

Le 7 juillet, la pétition a été signée par plus de 620 personnes. Retrouvez-la sur Internet : <https://www.change.org/p/non-%C3%A0-la-prison-sur-le-plateau-tercier>

La Municipalité sur tous les fronts...



Un patrimoine exceptionnel à préserver



Il fait partie d'une zone classée zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF). On y trouve notamment des espèces patrimoniales des Alpes Maritimes : l'Actractyle, le lavatère maritime, la Nivéole de Nice, la Renoncule du Mont Gargano notamment. Deux espèces animales, d'intérêt patrimonial, habitent ce secteur : un rapace diurne nicheur, le Circaète Jean-le-blanc, et l'amphibien Perlerpès brun, espèce peu abondante à répartition très localisée en région PACA et qui correspond à un endémique franco-italien présent en France uniquement dans deux départements. Tous deux figurent dans la liste des espèces protégées. Il abrite également la source d'eau karstique de Sainte Thècle, actuellement exploitée par deux forages (La Sagna, profondeur 150 mètres et Les Vernes, profondeur 250 mètres). Selon A. EMILY et G. TENNEVIN, dans « La source karstique de Sainte Thècle, Evolution des débits annuels depuis 1940 » le Plateau Tercier, « véritable château d'eau du Pays des Paillons, actuel et à venir nécessite une urgente protection ».

Combat contre l'affaiblissement des communes rurales, Drap accueille les Maires ruraux du 06



Le 27 juin, la Municipalité de DRAP a accueilli l'Assemblée Générale de l'Association des Maires Ruraux du 06. En présence de la Sous-Préfète Nice-Montagne, Gwenaëlle CHAPUIS, du Président du Conseil Départemental, Charles-Ange GINÉSY, du Conseiller Départemental et Maire de Saint-André-de-la-Roche, Honoré COLOMAS, de Pierre-Paul LÉONELLI, Conseiller régional, et de Jean-Paul DAVID, le Président de l'association, Robert NARDELLI est monté à la tribune pour défendre la commune rurale et plaider pour l'augmentation des dotations.



Lutte contre l'urbanisation intensive du village, la révision du PLU se concrétise

Afin de limiter les constructions sur la commune, la Municipalité a entamé une révision générale du Plan Local d'Urbanisme. Un cabinet d'études a été mandaté pour établir les nouvelles règles d'aménagement du territoire. Le 15 juin, Robert NARDELLI et son Adjointe déléguée à l'Urbanisme, Alexandra Russo, assistés des agents du Service Urbanisme de la Mairie ont reçu ses représentants pour une réunion de travail. Le diagnostic et le plan d'aménagement et de développement durables sont finalisés. Ils ont été adressés au Préfet des Alpes-Maritimes ainsi qu'au Directeur Départemental des Territoires et de la Mer. Une réunion des Personnes Publiques Associées telles que l'Agence Régionale de Santé, les Chambres Consulaires et les communes limitrophes est prévue le 1^{er} août. Dans le respect de l'information à la population une concertation publique sera programmée courant septembre 2018.



Du côté de chez nous

Le village en fête...

Retour en images sur une fête patronale pas comme les autres. En effet, le mauvais temps a contraint la Municipalité à organiser les festivités à l'Espace Jean FERRAT. Seul le feu de la Saint Jean a été allumé Place de la Libération.

Repas dansant du Comité des fêtes

La paëlla, cuisinée par Pascal fut un délice et a ravi les nombreux convives présents.

Ils ont également apprécié l'animation du DJ Thierry NOLLE qui leur a permis de se déhancher sur la piste de la salle de spectacles.



Feu de la
Saint Jean



Journée du Maire, entre recueillement, mises au point et émotion



Les festivités ont commencé par une zumba géante organisée par l'OMJCL puis un dépôt de gerbes au Monument aux morts. Après avoir écouté Francis TUJAGUE et Maurice LAVAGNA, Robert NARDELLI a pris la parole pour rassurer les administrés, expliquer l'utilité du contrôle de la présence et des déplacements des employés municipaux et rappeler ses projets pour l'avenir, notamment la réfection de l'école de La Condamine. Il a remis la Médaille de la Ville à Yohan ROC, pour son obtention du BPJEPS.



nos ainés aussi!

Fête à la Maison de retraite «Les Paillons»

L'EHPAD Les Paillons ne manque jamais de fêter l'arrivée de l'été avec les résidents et leurs familles. La paëlla, préparée par une brigade spéciale avec le chef régional, a été appréciée.



Le repas fut animé par Andreis à l'accordéon et son épouse Elena au synthétiseur. La déco a été réalisée par les résidents eux-mêmes. Romain BIANCHI, Premier adjoint au Maire de DRAP, Stéphanie PINERO, la directrice et les art thérapeutes Annie EBAYER et Véronique PRIEUR ont également participé à la fête !

Le CCAS prépare un voyage pour octobre

Le voyage initialement prévu en octobre en Sologne est annulé. Le CCAS vous proposera bientôt une nouvelle destination. Contactez le 04 97 00 06 31 pour plus de renseignements.



La jeunesse en liesse!

Des cadeaux pour les écoliers!



Sophie ESPOSITO, Adjointe au Maire de DRAP déléguée aux Affaires Scolaires et Cathy DINI, Conseillère municipale ont remis des calculatrices aux élèves de CM2 de la commune pour faciliter leur rentrée en 6^e et aux enfants de grande section de maternelle des ardoises avec feutre et effaceur pour qu'ils soient fins prêts pour le CP !

Avec leurs ainés,
les jeunes Drapois, ont soutenu les «Bleus» lors de la Coupe du foot



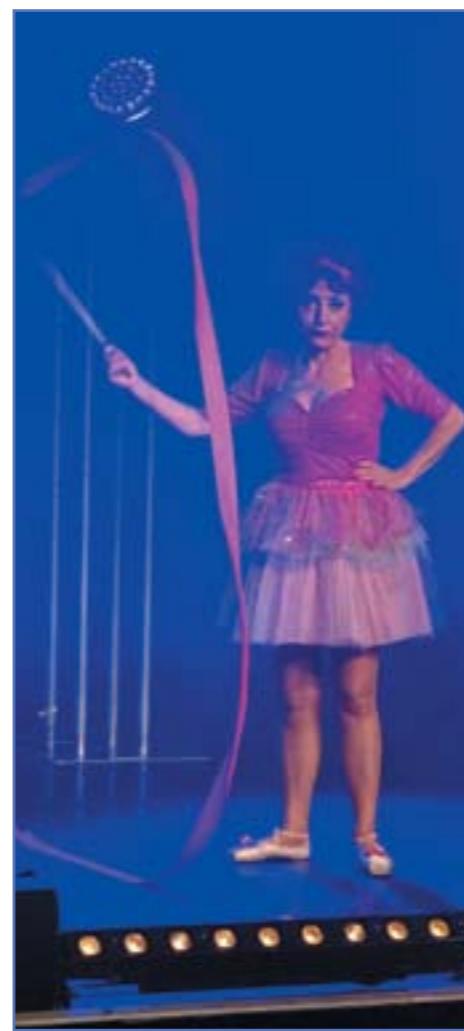
Caravane du sport du Comité Olympique et Sportif du 06, moments joyeux



Des centaines d'enfants, Drapois ou non ont profité des activités sportives. Ils ont rencontré Olivier BOSCAGLI et Christophe HÉRELLE, joueurs de football pros de l'OGC Nice, et les membres de la Team espoirs du CDOS 06 : Théo CHARMES (VTT), Rania DRID (Judo) et Margot CHEVRIER (saut à la perche). Rimane, 10 ans a gagné le maillot dédicacé de Wylan CYPRIEN !



Noëlle PERNA déclenche des «pétées» de rires



Le 22 juin, sur la volonté de son «reproducteur», qui lui impose un spectacle exclusivement visuel et donc silencieux, Mado la Niçoise s'occupe tant bien que mal à l'Espace Jean FERRAT, avec du ruban de gymnaste et des pointes de danseuses. Mais rien n'y fait, Mado qui n'a pas la langue dans sa poche, ne peut pas s'empêcher de parler. Peu importe ce que son «reproducteur» dira, elle s'exprime sur tous les sujets qui lui paraissent incontournables aujourd'hui. Super Mado révèle ainsi son super pouvoir, celui de faire rire aux éclats et de dire ce qu'elle a envie de dire dans un spectacle où les expressions n'ont pas manquées !



Les amateurs à l'honneur

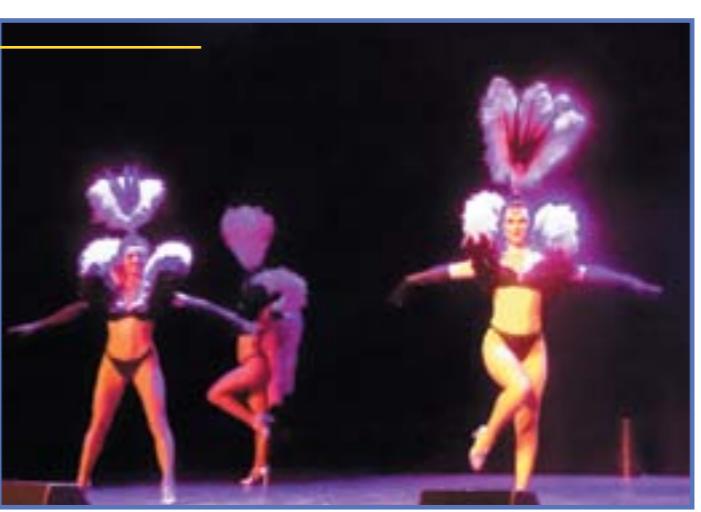


Dans le cadre du festival de théâtre amateur du Pays des Paillons, plusieurs représentations de pièces de théâtre ont eu lieu à Drap. Le 9 juin au Lycée Goscinny, les élèves drapois ont joué « Sœur je ne sais pas quoi faire » et leur camarade du Lycée Rabelais «Bagdad casting». Le 29 juin, la troupe «BlablaChu» a investi la scène de la salle de spectacles de l'Espace Jean FERRAT. Elle a joué «L'art de la chute», une comédie qui a fait se renverser de rire les spectateurs présents. Objectif atteint ! Bravo à tous les acteurs en herbe !



Les soirées estivales du Conseil Départemental, inoubliable dépaysement

05/07, Le Bandonéon



Danseuses, ventriloque ou chanteuse, tous les artistes de ce spectacle haut en couleurs ont transporté les spectateurs de l'Espace Jean FERRAT aux quatre coins du monde. Un voyage inoubliable auquel a participé Anne-Marie DUMONT, Conseillère départementale Présidente de la Commission Culture du Département.

Encore trois soirées gratuites offertes par le CD 06...

20/07 Magie sous les étoiles
26/07 Genesya

09/08 Cinquante et une nuances de jaune (théâtre)
21 h - Entrée libre - Buvette sur place

Et si on allait à la médiathèque?

La médiathèque du centre village vous accueille désormais Bd Stalingrad (parking Esplanade Jean Ferrat). L'inscription dans les médiathèques est gratuite, présentez un pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Village 04 93 54 46 38
mardi (8h30-12h / 13h30-18h), mercredi (8h30-12h) et vendredi (8h30-12h / 13h30-17h30)

La Condamine 04 93 80 87 76
lundi (8h30-12h / 13h30-17h30), mercredi (13h30-17h30) et jeudi (8h30-12h)

Fermées du 20 au 31 juillet



SOPHROLOGIE CAYCÉDIENNE

Enfants, Adolescents & Adultes

Marie-Pierre Rousselot
06 03 41 59 59
6 place Allardi à **CONTES**
sur rendez-vous



OMJCL : des rendez-vous conviviaux pour les Drapois

L'Espace de vie sociale de l'OMJCL, qui pour but de créer du lien social entre les habitants est dynamique et remplit ses objectifs : le 22 juin, de nombreux drapois se sont réunis à l'école pour la soirée DJ, animée par Mehdi MHD. Le loto du 30 juin a connu le même succès. Les participants se sont bien amusés et ce n'est pas Sarah, grande gagnante de la SMART TV qui dira le contraire !



Avec l'OMJCL, la Comédia dell'arte s'invite à DRAP!



L'association La Semeuse a créé il y a quatre ans le Festival Comedia dell'Arte avec le soutien des collectivités publiques (l'Etat, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, le Département des Alpes-Maritimes et la Ville de Nice). Il propose au public des représentations théâtrales. Dans le cadre de l'accès pour tous à la culture, La Semeuse a conclu un partenariat avec l'OMJCL et depuis trois ans, une pièce de théâtre est jouée dans la cour de l'école de La Condamine. Le 29 juin, plus de 150 personnes ont assisté à la pièce «Les 3 mousquetaires interprétée par l'Académie Internationale des Arts du Spectacle de la Ville de VERSAILLES, en présence de Marie-Thérèse SCRINZO, déléguée du Préfet, Sophie ESPOSITO, Adjointe au Maire de DRAP déléguée aux Affaires Scolaires, Mourad FATFOUZA, directeur de l'OMJCL et les ados du Centre Ados. Ces derniers ont participé à un atelier avec les membres de l'Académie. Belle soirée !



Bal populaire du 14 juillet



Pan bagnat et animation de Peggy PRÈCHEUR ont fait le bonheur des Drapois le 14 juillet Place de la Libération !

Les tennismen de DRAP récompensés!

La clôture de la saison 2018 pour le Tennis Club Municipal de DRAP, le 23 juin, a donné l'occasion aux membres du club de s'amuser avec des jeux, des cadeaux et un magnifique goûter, préparé par les parents et Le Fournil Gourmand à La Trinité! Robert NARDELLI, son Premier Adjoint Romain BIANCHI et Jean-Christophe CENAZANDOTTI son Adjoint délégué aux Sports se sont joints aux tennismen pour les féliciter de leurs performances et partager un moment de convivialité avec eux. Le Tennis club est actif cet été puisqu'il organise des stages. Il est encore temps de s'inscrire pour ceux du 23 au 27 juillet et du 6 au 10 août ! Retrouvez le club au Forum des associations le 8 septembre, à la journée porte ouverte le 12. La reprise des cours aura lieu le 19 aux terrains du GSEM à la Lauvette (possibilité de co-voiturage). Contact : **06 62 21 34 75**.



Country Valley brille en Italie

Les associations portent haut les couleurs de DRAP hors de ses frontières. Les membres de Country Valley en sont la preuve. En Italie, les 22, 23 et 24 juin, ils ont participé au Festival International de Country de VOGHERA. Ils ont remporté le premier prix sous la bannière de la French Family dans la catégorie Over 100. Félicitations!

Let's dance enchanter le public de l'Espace Jean FERRAT

Pour son spectacle de fin d'année, l'école de danse «Let's dance» avait choisi le thème «Une nuit au Musée». «J'aime beaucoup le film et ce thème nous permet de créer des chorégraphies variées sur l'Egypte, la Préhistoire et même le Musée du Père Noël! » a expliqué Laura WAUQUIER la directrice artistique et professeur de danse classique et moderne de Let's dance. Les 8 et 9 juin, les 200 danseurs ont fait la fierté de leurs proches et de leurs professeurs, Florent (hip hop raggae), Keff (Break) et Marjorie (Zumba et zumba strong)! Bravo à tous ceux qui sur scène ou en coulisse ont contribué à la réussite de ce spectacle !



Les projets annoncés pour 2018 se concrétisent!

Réhabilitation de la voirie communale



Robert NARDELLI a supervisé avec Serge DIGANI, son Adjoint délégué aux Travaux ces travaux d'investissement qui concernaient 5 secteurs: le Chemin du Grec, le Concas, la Route du Château, la Route de Sainte Catherine et le Vieux chemin du Château.

Rénovation de l'école de La Condamine



Un investissement de 200 000 € par an pendant 3 ans a été décidé par le Conseil municipal sur proposition du Maire afin de donner aux écoliers des conditions optimales d'apprentissage. Les employés communaux ont commencé en juillet la rénovation de l'isolation du plafond des salles de classe et du couloir desservant les classes du rez de chaussée et le réfectoire.

Mémo...

Mairie de DRAP

34-36, av. Jean MOULIN
06340 DRAP
04 97 00 06 30
mairie@ville-drap.fr

Ouvert lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 00,
le mardi de
de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 30,
tous les samedis
de 9 h à 12 h.

Mairie annexe de DRAP
28, av. Virgile Barel,
La Condamine - 06340
DRAP
04 93 91 69 90

Ouvert du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 00.

Et un samedi sur deux, de 9 h à 12 h.

Permanences d'élus

Un samedi sur deux, en alternance au village et à La Condamine et sur rendez-vous au **04 97 00 06 30** ou mairie@ville-drap.fr

Numéros d'Urgences

Astreinte Mairie
06 75 66 92 49

Eau, assainissement
06 15 50 43 60

Voirie Mairie
06 11 61 57 86

Astreinte élus
06 13 20 57 14

Gendarmerie
04 93 54 95 44

Pharmacie 24h/24
(Contes) 04 93 79 00 04

Pompiers 18
SAMU 15

Appel d'urgence 112

L'essentiel du Conseil Municipal

Le Conseil municipal s'est réuni le 18 juin.

*Les élus ont désigné Charles Bevacqua « Correspondant défense » de la commune, en charge de l'ensemble des missions en lien avec la Défense.

Ils ont autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec l'OMJCL permettant le recrutement d'animateurs en vue d'assurer l'encadrement des enfants pendant le temps périscolaire de midi dans le respect des normes en vigueur.

Dans le domaine de la Politique de la Ville, il est autorisé à valider les deux actions mise en œuvre par l'OMJCL dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances et le financement lui afférent, soit 8 873 € au total, 5000 € pris en charge par l'Etat et 3 873 € par la commune. Il s'agit d'un programme destiné à un public âgé de 11 à 18 ans et ne partant pas en vacances afin qu'il bénéficie d'activités culturelles, civiques, sportives et de loisirs dans le cadre d'une prise en charge éducative durant les vacances scolaires, «Apprendre la mer autrement» permettra à 14 jeunes âgés entre 11 et 15 ans d'être initiés pendant une semaine à la navigation sur un optimiste en partenariat avec le club nautique de Beaulieu, après avoir passé un test antipanique cet été. «La chanson a sa chance » a quant à elle pour objectif la composition d'une chanson accompagnée par un professionnel pour créer un CD pour un public âgé de plus de 11 ans durant les vacances de la Toussaint, sur 5 jours.

*Les élus ont autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à valider l'action du Contrat Local à la Scolarité et les financements lui afférent dans le cadre du Contrat de Ville soit 54 304 € répartis entre la Caisse d'Allocations Familiales (22 304 €, l'Etat (15 000 €) et la Ville de Drap (17 000 €) et de l'action «Pôle Insertion» (82 000 € répartis entre l'Etat 37 000 € et la Ville de Drap 45 000 €), l'action «Accès à la culture, aux savoirs et à la citoyenneté » portée par l'OMJCL (57 974 € répartie entre la CAF 32 974 €, l'Etat 13 000 €, la Ville de Drap 12 000 €).

*Ils ont validé aussi l'action «Sensibilisation, détecter et amorcer la création d'entreprise en faveur des habitants de La Condamine» portée par initiative Côte d'Azur et les financements afférents, soit 2500 €, répartis entre l'Etat (1500 €) et la Ville de Drap (1000 €).

*Dans le domaine de l'urbanisme, le Conseil municipal a autorisé le déplacement au sud de la parcelle B19696 et autorise l'aliénation du chemin rural Jonquieres situé entre les parcelles B3967, B375 et B1309 et Monsieur le Maire a signé tous les actes et tous les documents se référant au déplacement et à l'aliénation après enquête publique du chemin précité. Il constate la désaffection de ce chemin et a décidé son déclassement.

*Dans le domaine de l'administration générale, le Conseil municipal a décidé de valider l'action qui consiste à confier pour partie la gestion du service des espaces verts à l'OMJCL à travers une convention et d'autoriser le Maire ou son représentant à permettre la mise en œuvre de cette convention de service avec un montant maximum de 30 000 € TTC annuel en signant tout document y afférent.

*Le Conseil municipal a approuvé les termes de la convention de mise à disposition de l'entreprise Veolia du quai de transfert situé sur l'ancien four d'incinération à ordures ménagères Route des Croves d'une superficie de 1500 m².

*Le Conseil municipal a décidé le lancement d'une procédure de modification n°4 du PLU.

*Dans le domaine du patrimoine, les élus ont décidé d'autoriser Monsieur le Maire d'autoriser la location de la salle du Moulin (100 € sans l'usage des installations), la salle d'exposition (100 € par jour) et l'espace extérieur (50 €) par jour.

*Dans le domaine des finances, le Conseil municipal a fixé le montant de la taxe locale sur la publicité extérieure.



Mariage

Les adjoints au Maire de DRAP
Gracielle DODAIN et
Serge DIGANI ont uni
Marine NICOLETTI-CERASALE et
Alexis RIMEYMEILLE
le 23 juin.
Tous nos voeux de bonheur !

Avis d'enquête publique

Par délibérations du 18 juin 2018, Le Conseil Municipal a constaté la désaffection, a décidé du déclassement du chemin rural du quartier Jonquieres sis entre les parcelles B367, B375 et B1309 et a ensuite autorisé le déplacement et l'aliénation dudit chemin rural. Par arrêté municipal du 9 juillet 2018 Le Maire a désigné Monsieur Alain DELAGE, en qualité de commissaire enquêteur pour le déplacement et l'aliénation dudit chemin rural sis au quartier "Jonquieres". L'enquête publique se déroulera pendant 15 jours consécutifs à compter du 28 juillet jusqu'au 11 août 2018. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17, le samedi en mairie principale de 9h à 12 heures ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la Mairie 34 Avenue Jean Moulin 06340 DRAP. Le commissaire enquêteur recevra à la mairie le 30 juillet 2018 de 14h à 17 hs et le 11 août 2018 de 9h à 12 h".

Modification N° 4 du PLU:

LE MAIRE DE DRAP COMMUNIQUE : Par délibération n° 083/2018 du 18 juin 2018, le Conseil municipal a décidé le lancement d'une procédure de modification N° 4 du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 29/11/2012, modifié le 28/08/2017 pour réduction à 200m² de surface de plancher pour la construction d'une crèche et création de 400m² de surface de plancher pour la construction de logements libres et sociaux sur le secteur Plan du Moulin îlot "Jauffret". Le dossier y afférent est consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la ville : ville-drap.fr"

Un avocat gratuitement à disposition des Drapois
La Municipalité de DRAP met gratuitement à disposition des administrés un avocat. Maître Clément DIAZ est présent sur rendez-vous le 1^{er} samedi de chaque mois, entre 10 et 12 heures. Pour prendre rendez-vous, adressez-vous à l'accueil de la mairie principale (04 97 00 06 30) ou de la mairie annexe (04 93 91 69 90).

Mairie annexe : permanence du Garde-champêtre

Le Garde-champêtre tient une permanence à la mairie annexe tous les mardis de 13 h 30 à 15 h.

Encombrants : agissez pour un village propre

Il est désormais interdit de déposer les encombrants dans toute la commune sous peine d'une amende de 1500 €. Plusieurs solutions gratuites s'offrent aux administrés : les déchetteries (Oredui Routes des Croves à Drap, Contes et Saint-Martin de Peille avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité) et le ramassage sur rendez-vous par la CCPP au 04 93 73 03 50

Directeur de la publication : Robert NARDELLI - Photos, rédaction, Infographie : Service Communication - Imprimé à 3000 exemplaires - Imprimerie HENRI (Imprim'Vert) La Trinité-web : www.ville-drap.fr Facebook : JE BOUGE À DRAP - courriel : communication@ville-drap.fr - Tél : 04 93 01 45 67



État-civil

Naissances

Samad OSMAEV le 25 avril, Melina LESSATINI ROY le 27 avril, Kevin VAZ GOMES et Maya ABDELLAH le 11 mai, Maram LADHIRI le 16 mai, Dinah EL OTMANI le 20 mai, Ange MORETO le 25 mai, Noémie SPOSITO le 28 mai, Adem BEN ABDELJELIL et Louane LESSATINI le 13 juin, Pablo BALLESTER GIORDANO et Julia DESVAUX le 22 juin. Sincères félicitations aux parents et bienvenue aux nouveaux-nés !

Mariages

Sylvain MINICONI et Mélody JOLY le 1^{er} juin 2018, Martial SAVOY et Marie-Christine NIKSARLIAN le 16 juin, Abdallah LAHDIRI et Laetitia GAUDIN le 21 juin, Alexis RIMEYMEILLE et Marine Nicoletti-Cerasale le 23 juin. Tous nos voeux aux jeunes mariés!

Décès

Anna GIULIANI veuve FORNARESIO le 26 mai, Henri RAYBAUD le 4 juin, Henri Guinel le 8 juin, Yves DELAUNAY le 26 juin, Santa CAROSCIOLI veuve TOFANELLI le 4 juillet. Sincères condoléances aux familles.

Service de l'Eau

Le service de l'Eau assure des permanences de 8 h 30 à 12 h tous les lundis à la Mairie annexe et tous les mardis à la Mairie principale (salle du conseil municipal).

À VENIR À DRAP...

20 JUILLET / 21 h 00

Espace Jean FERRAT

Soirée estivale du Conseil Départemental
«Magie sous les étoiles»

Entrée libre- Buvette sur place
04 93 01 45 55

21 JUILLET / 20 h 00

Sainte Catherine

Soupe au pistou du Comité des fêtes
06 19 67 97 58

25 JUILLET / 19 h 00

Salle du Conseil municipal
Conseil municipal

26 JUILLET / 21 h

Espace Jean FERRAT

Soirée estivale du Conseil Départemental
«Genesya» (Concert)

Entrée libre- Buvette sur place
04 93 01 45 55

9 AOÛT / 21 h 00

Espace Jean FERRAT

Soirée estivale du Conseil Départemental
«Cinquante et une nuances de jaune»
(théâtre)

Entrée libre- Buvette sur place
04 93 01 45 55

28 AOÛT / À PARTIR DE 18 h

Stèle Tron Gianet - Route de Peille (18 h)

Place de la Libération (18 h 30)

Commémoration de la Libération de Drap

8 SEPTEMBRE / 10-17 h

Espace Jean FERRAT

Forum des associations

Entrée libre- Buvette sur place
04 93 01 45 55

9 SEPTEMBRE

Espace Jean FERRAT

Rassemblement citoyen
pour la Défense du Plateau Tercier

9 SEPTEMBRE / 14 h 30

Espace Jean FERRAT

Thé dansant du CCAS

6 € (pâtisserie et boisson comprises)
04 93 00 06 31

13 SEPTEMBRE / 20 h 30

Espace Jean FERRAT

Jeudis cinéma de Drap

5 €, 3 €- 14 ans - billetterie sur place 30 min
avant le début de la séance

15 SEPTEMBRE

Journée du Patrimoine

04 93 01 45 55

22 SEPTEMBRE

Espace Jean FERRAT

Fête de la Bière

04 93 01 45 55

23 SEPTEMBRE / 15 h 00

Espace Jean FERRAT

La Tournée des Michel (Concert)

06 60 94 67 51

29 SEPTEMBRE

Espace Jean FERRAT

Gala de boxe

06 10 67 24 21

Plus d'infos :
www.ville-drap.fr
Facebook Je bouge à Drap

Forum
des
associations
de Drap
Renseignements
Inscriptions
Démonstrations
Initiations

La Ville de Drap et Niss Noble Art présentent
FIGHT IN DRAP
GALA BOXE ANGLAISE

7 COMBATS AMATEURS

NISSNOBLEART RENCONTRE UNE SÉLECTION ITALIENNE DE GÈNES

5 COMBATS PROFESSIONNELS

